

## Niort Agglo expérimente un bus au gaz naturel (GNV) sur le réseau tanlib

**Du 25 janvier au 17 février, un bus bio gaz de la marque Heuliez Iveco Bus assure des dessertes sur l'ensemble du réseau tanlib dans le cadre d'une expérimentation qui permettra d'ici 2030 d'assurer une transition énergétique sur l'ensemble de la flotte.**

Dans le cadre de sa politique de développement durable, Niort Agglo teste depuis 2017 de nouveaux véhicules (hybrides et électriques), plus économes en énergie et plus propres pour l'environnement.

Elle a choisi l'énergie électrique pour les navettes qui desservent le centre-ville de Niort, ainsi que pour les bus à gabarit réduit qui circulent dans des secteurs étroits de certains quartiers.

### **5 premiers bus Bio GNV en service au printemps 2023**

Aujourd'hui, l'Agglomération teste pour 4 semaines un bus standard (80 places) qui roule au gaz naturel (GNV), l'objectif étant de remplacer les 45 bus diesel standards et articulés du réseau.

A raison d'un renouvellement de 5 bus par an, 90% de la flotte fonctionnera au Bio GNV (via des certificats d'origine garantie) d'ici 2032, les 10% restants étant des véhicules électriques : 9 à terme, soit 4 à 5 navettes de centre-ville et 4 à 5 bus à gabarit réduit.

Pour accompagner cette transition énergétique, Niort Agglo désignera d'ici fin février 2022 un industriel pour la construction et la maintenance d'une station GNV. Celle-ci sera mise en service au printemps 2023, dans la zone industrielle de Saint-Florent, rue Paul Sabatier, sur le site du dépôt de bus tanlib, qui bénéficiera lui aussi d'un réaménagement d'ici 2025.

### **Les avantages du bio gaz**

- Plus chers à l'achat (+ 10 à 15% par rapport aux véhicules diesel, soit 300000 € le bus GNV), ils sont plus économes en énergie et consomment moins que des véhicules à énergie fossile.

- Le bio gaz est d'origine biogénique et provient de la méthanisation de déchets agricoles. De plus, c'est une énergie produite localement.
- Cette énergie a un impact positif sur la réduction des gaz à effet de serre et sur la qualité de l'air : - 80% d'émissions de CO<sup>2</sup> et -95% d'émissions de particules fines.